MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Hauts-de-Seine

Commune : Boulogne-Billancourt

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel de Ville

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville

Protection : classement

Arrêté : classement le 27/10/2026

Étendue de la protection : Est classé au titre des monuments historiques, en totalité, l'hôtel-de-ville de Boulogne-Billancourt, y compris ses cours intérieures.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.